

B-Mons: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 231/2012 30/11/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale de la Ville de Mons

Postal address: Grand Place, 22

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Odile Somville

E-mail: odile.somville@ville.mons.be

Telephone: +32 65405617

Additional information can be obtained from:

Official name: Projenor - Assistant maître d'ouvrage

Postal address: 22 rue Kefer

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Luc Vansassenbrouck

E-mail: lv@projenor.com

Telephone: +32 81322250

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Ville de Mons

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Objectif de Convergence - Portefeuille 2: le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux -
Projet: l'ancienne chapelle du couvent des Ursulines: Multimedia.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Rue Claude de Bettignies, 3 - 7000 Mons, BELGIQUE.

NUTS code BE323 Arr. Mons

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché Multimedia pour la scénographie de l'espace d'accueil du public au rez de chaussée de l'artothèque (ancienne chapelle du couvent des Ursulines réaménagée en réserve d'oeuvres d'art).

Conception graphique et programmation d'un logiciel permettant la visualisation par le public des oeuvres d'art numérisées.

La manipulation se fera à l'aide d'écrans tactiles via une interface dynamique permettant notamment d'afficher l'ensemble des oeuvres sous forme de constellation. L'accès à chaque oeuvre se fera soit par recherche de mot clé, soit par catégories.

Le public entrera dans une réserve d'oeuvres d'art et non dans un musée, thème à exploiter dans la conception de l'interface. La base de données de l'interface sera la même que celle des scientifiques (elle sera mise à disposition de l'adjudicataire) et devra permettre la mise en place ultérieure d'une interface web en ligne donnant accès aux oeuvres (non compris dans le présent marché).

La mission comprend également la conception graphique et programmation de logiciel pour deux projections interactives.

Les éventuelles licences logicielles requises (hors système d'exploitation machines prévus dans un autre marché) sont comprises ainsi qu'une veille technique de deux ans.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support, 48000000 Software package and information systems

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les prestataires de services (chaque membre du groupement en cas d'équipe pluridisciplinaire):

- ne doivent pas se trouver dans l'un des cas d'exclusion visé à l'article 69 de l'AR du 8.1.1996,
- doivent être en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'AR du 8.1.1996,
- doivent être en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'AR du 8.1.1996,
- doivent fournir une attestation sur l'honneur déclarant ne pas être dans un cas énoncé par l'arrêté royal du 8.1.1996.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il s'engage par sa candidature à remettre au pouvoir adjudicateur, à sa demande et dans le délai qu'il lui sera accordé, les documents permettant de vérifier sa situation personnelle avant toute décision relative à la sélection qualitative ou à l'attribution du marché.

Ces documents sont les suivants:

- a) une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent relative à la faillite, au concordat judiciaire et à la liquidation;
- b) un extrait récent du casier judiciaire;
- c) une attestation récente émanant de l'administration des contributions directes;
- d) une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

Le caractère récent de ces documents est établi dans la mesure où ceux-ci datent de moins de 6 mois par rapport à la date de dépôt des candidatures.

Dans l'hypothèse où le pouvoir adjudicateur use de la faculté énoncée ci-avant, le soumissionnaire interrogé devra produire les documents requis dans le délai qui lui sera accordé par le pouvoir adjudicateur, sachant que celui-ci pourrait être de quelques jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée. Passé ce délai, le pouvoir adjudicateur pourra exclure ce candidat de l'accès au marché.

Pour tout candidat étranger:

- Des certificats similaires à ceux demandés ci-dessus délivrés par l'autorité compétente du pays concerné,
- Lorsqu'un ou plusieurs document(s) ou certificat(s) n'est (ne sont) pas délivré(s) dans le pays concerné, il(s) peut (peuvent) être remplacé(s) par une (des) déclaration(s) sous serment ou par une (des) déclaration(s) solennelle(s) faite(s) par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

2) Pour le candidat belge employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944, le Maître de l'Ouvrage vérifiera la situation ONSS via le système Digiflow.

Le candidat étranger devra fournir:

- 1° une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des candidatures, il est en règle à cette date

avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays;

2° une attestation de l'Office national de Sécurité sociale, s'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

Lorsque le candidat est un groupement, chaque membre de ce groupement sera tenu de fournir au pouvoir adjudicateur l'ensemble des documents mentionnés ci-dessus, réclamés en vertu de l'article 69 ainsi que l'article 69bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats à fournir les documents manquants relatifs aux clauses d'exclusion des articles 69 et 69bis.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La capacité financière et économique du prestataire de service ou des membres du groupement sera justifiée par la production:

— de la preuve d'une assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle (contrat et preuve de paiement validant l'assurance).

Minimum level(s) of standards possibly required: Attestation d'assurances pour le prestataire de service ou chaque membre du groupement, indiquant qu'il est en ordre de cotisation et les couvertures souscrites.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats à fournir les documents manquants relatifs à la capacité financière et économique.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le prestataire de service ou chaque membre du groupement devra fournir:

— la liste des principales missions exécutées au cours des 3 dernières années. Parmi celle-ci, il en détaillera deux en rapport avec le projet ou avec des projets nécessitant le même type de réflexion en multimédia interactif qu'il accompagnera des certificats de bonne exécution signés par le Maître de l'ouvrage (les PV de réception provisoire ou définitive ne sont pas acceptés).

Le candidat peut ajouter à sa candidature toute autre référence qu'il juge pertinente.

— la production de titres professionnels et du curriculum vitae des spécialistes démontrant l'aptitude à réaliser la mission envisagée.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de contacter les pouvoirs adjudicateurs des références présentées.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats à fournir les documents manquants relatifs à la capacité technique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Pour autant que le nombre de candidats sélectionnés le permette.

Le choix des candidats répondant aux conditions de sélection qualitative qui seront invités à soumissionner s'effectuera sur base des documents remis au point III.2.3.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

E/2012/CONV/Ursulines_Multimédia

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.1.2013 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
yes

Identification of the project: Programmation 2007 - 2013 des fonds structurels européens
Objectifs de Convergence.

VI.3. Additional information

@Ref:00911847/2012036572.

Le cahier des charges sera transmis aux soumissionnaires sélectionnés.

Le dossier de candidature est à remettre sous double enveloppe avec la mention:

Dossier de candidature - Convergence:

Ancienne chapelle du couvent des Ursulines - Marché de conception - réalisation Multimédia.

En 1 original et 4 copies dont une reproductible.

L'adresse d'envoi est celle reprise au point I.1 avec mention de la personne de contact.

Toutefois, le dépôt du dossier de candidature par coursier ou autre société de distribution de courrier s'effectuera au 17, rue Neuve, 7000 Mons, BELGIQUE- service marchés publics - cellule projets (rez de chaussée) et se fera contre un accusé de réception.

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

A ce stade de la procédure, le cahier spécial des charges est en cours de rédaction. Il sera payant. Les conditions et modes de paiement seront précisés dans la lettre d'invitation à remettre offre qui sera adressée aux candidats sélectionnés.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.11.2012